

POIX-SAINT-HUBERTRoute de Smuid
6870 Saint-Hubert

GPS X: 5.292979 - Y: 50.019141

Visitée le 08/06/2014

1. Tableau synthétique

Cheminement d'accès	Distance depuis sortie du PANG		Infrastructures	Revêtement	Etat
Piétons	Rayon de 200 m		Trottoirs – Eclairage public	Pavés	Bon
Bus (arrêt TEC) le plus proche	48 – 53 m		Arrêts sans abris	Asphalte	Bon
Voitures	Rayon de 500 m		Routes secondaires	Asphalte	Bon
2 roues			Pas de Ravel Pas de pistes cyclables Routes secondaires	Asphalte	Bon
2 roues motorisés	Rayon de 500 m		Routes secondaires	Asphalte	Bon
Accessibilité					
Piétons	Accès aux quais : plain-pied				
Equipements	Places	Distance depuis PANG	Type d'équipement Revêtement	Sécurité	Etat
Parking voitures	13	20 m	Revêtement en asphalte - Gratuit	Non-sécurisé	Bon
Parking PMR	0		Aucun emplacement réservé		
Parking 2 roues	0		Aucun emplacement réservé		
Parking 2 roues motorisés	0		Aucun emplacement réservé		
Prise en charge PMR			Avec assistance		
<ul style="list-style-type: none"> La prise en charge des PMR n'est pas possible dans les PANG's et ne peut se faire qu'au départ d'une des 114 gares « PMR » ou des 17 gares « Taxi » en Belgique. Cette prise en charge est garantie pour toute réservation effectuée 24 heures avant le départ prévu. Certaines dérogations peuvent toutefois être gérées au cas par cas lors de la réservation. Pour de plus amples informations, nous vous invitons à consulter notre documentation spécifique. Gare « PMR » la plus proche : Libramont (19 Km) Aucune gare « Taxi » à proximité 					
Signalétique			Ravel – Bus – PANG – PMR		
Vers le PANG	Pas de signalétique, uniquement 1 panneau à l'entrée du PANG				
Depuis le PANG	Aucune signalétique présente				

Avec le soutien
de la WallonieDEPARTEMENT DE LA STRATEGIE
DE LA MOBILITE
CELLULE FERROVIAIRE

2. Cartographie

Arrêts de bus



	PANG
	Arrêts de bus

Distance (m)	Nom Arrêt
48 – 53	Gare
132 – 174	Hôtel



Avec le soutien
de la Wallonie



DEPARTEMENT DE LA STRATEGIE
DE LA MOBILITE
CELLULE FERROVIAIRE

3. Cheminement d'accès

- **Piétons – Rayon de 200 m** : accès via des trottoirs, présence d'un éclairage public



- **Depuis / vers l'arrêt de bus** : accès via des trottoirs
- **Arrêt le plus proche** : « Gare » situé à 48 – 53 m



Arrêt « Gare »



Avec le soutien
de la Wallonie



DEPARTEMENT DE LA STRATEGIE
DE LA MOBILITE
CELLULE FERROVIAIRE

Desserte arrêt le plus proche

Distance (m)	Nom Arrêt	Traversées	N° Ligne	Parcours
48 - 53	Gare	0	5	Saint-Hubert – Poix
			6	Poix – Paliseul

Autres arrêts à proximité

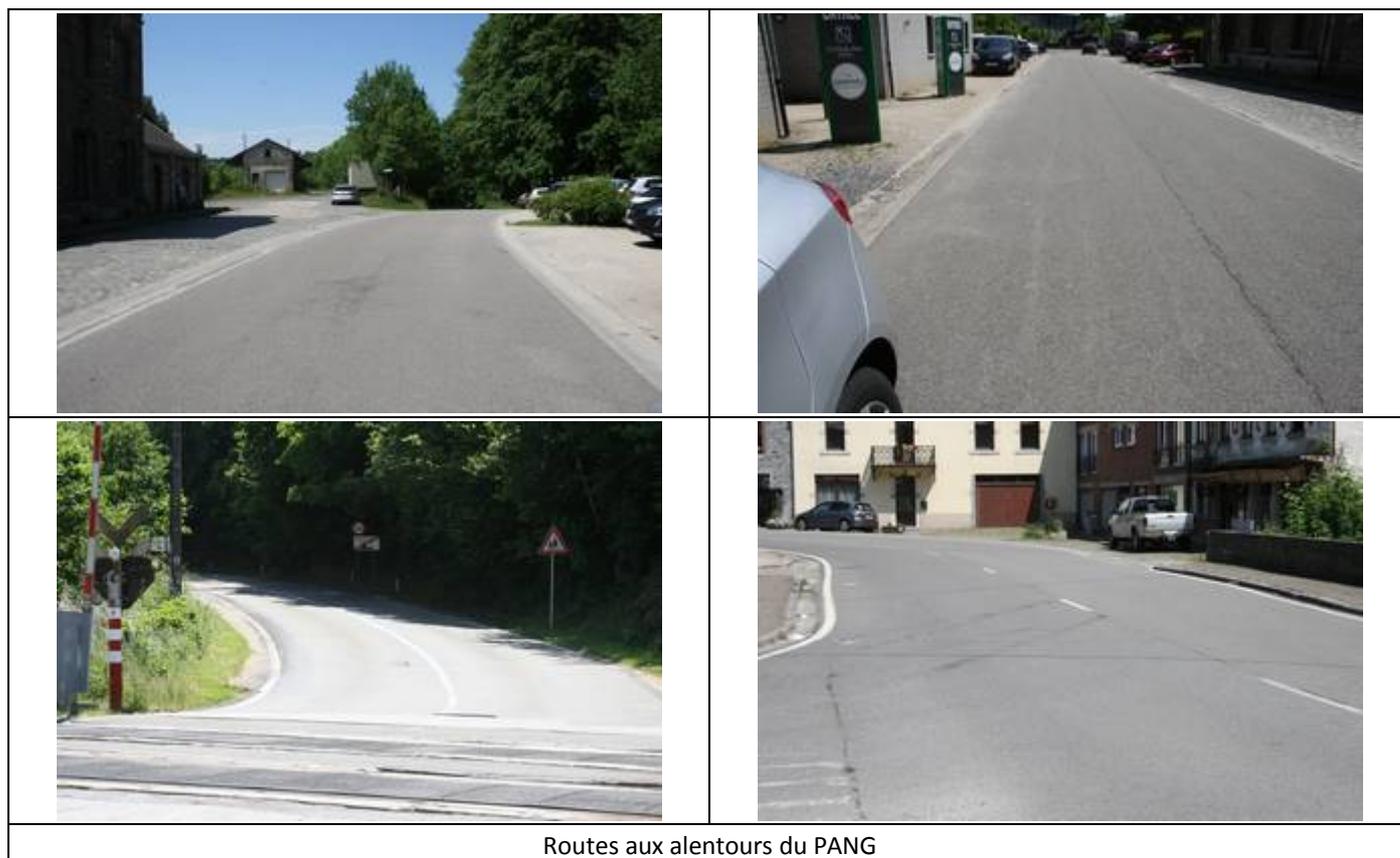
Distance (m)	Nom Arrêt
132 - 174	Hôtel

➤ 2 roues

- Pas de Ravel ;
- Accès via
 - Routes secondaires
- Voirie non-équipée de pistes cyclables ;
- Présence d'un éclairage public.

➤ Voitures & 2 roues motorisés – Rayon de 500 m

- Accès via :
 - Routes secondaires



Avec le soutien
de la Wallonie



DEPARTEMENT DE LA STRATEGIE
DE LA MOBILITE
CELLULE FERROVIAIRE

4. Accessibilité

- **Quai en direction d'Arlon :**
 - Accès de plain-pied



- **Quai en direction de Namur :**
 - Accès de plain-pied



- Le passage d'un quai à l'autre se fait via le passage à niveau



- Les quais bas rendent l'embarquement et le débarquement difficiles



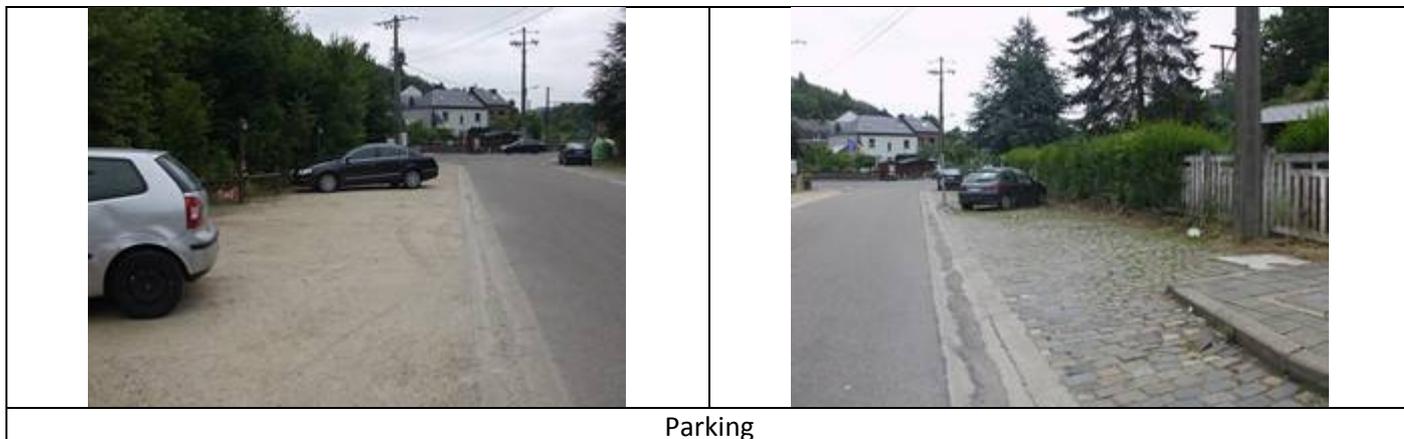
Avec le soutien
de la Wallonie



DEPARTEMENT DE LA STRATEGIE
DE LA MOBILITE
CELLULE FERROVIAIRE

5. Equipements

- **Parking voitures en voirie :**
+/- 30 places – Gratuit – Non-sécurisé – Revêtement en asphalte
- **Parking PMR :**
aucun emplacement réservé



- **Parking 2 roues :** aucun emplacement réservé
- **Parking 2 roues motorisés :** aucun emplacement réservé

6. Prise en charge des PMR (avec assistance) – Rayon de 20 Km

- **Gare « PMR » la plus proche :** Libramont (19 Km)
- **Gare « Taxi » la plus proche :** pas de gare



Avec le soutien
de la Wallonie



DEPARTEMENT DE LA STRATEGIE
DE LA MOBILITE
CELLULE FERROVIAIRE

7. Signalétique

7.1. Vers le PANG

- **PANG** : pas de signalétique, uniquement 1 panneau à l'entrée du PANG



7.2. Depuis le PANG

- **Bus** : pas de signalétique

8. Remarques et constatations

- Pas de parking « PMR » ;
- Pas de parking « 2 roues » ;
- Pas de parking « 2 roues motorisés » ;
- Pas de signalétique du PANG.

Nous recommandons :

- la création d'emplacements de parking réservés aux « PMR » ;
- l'installation d'emplacements pour les « 2 roues » ;
- l'installation d'une signalétique indiquant la présence du PANG.

9. Avis des usagers et associations

Nous n'avons reçu aucune remarque



Avec le soutien
de la Wallonie



DEPARTEMENT DE LA STRATEGIE
DE LA MOBILITE
CELLULE FERROVIAIRE